

Date de la convocation	23 mai 2024
Membres en exercice	174
Présents	62
Représentés	37

**CONSEIL SYNDICAL – Extrait du procès-verbal de la séance du 30 mai 2024**

**n°D20240530 – 02c**

**Objet : Création de postes saisonniers**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code Général de la Fonction publique, et en particulier l'article L332-23 ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte ;

**Considérant** qu'en prévision de la période estivale 2024, durant laquelle l'activité du Syndicat reste intense, mais qui correspond également à une période de congés annuels pour les agents, il est proposé de renforcer les services par des agents non titulaires ;

**Considérant** que ces agents seraient recrutés pour une durée d'un mois maximum par agent ;

**Considérant** que les crédits correspondants sont inscrits au budget 2024 ;

**Vu** le rapport et sur la proposition du Rapporteur,

**Décide**

**Article 1** : de créer 6 emplois saisonniers, au grade d'Adjoint administratif, afin d'exercer les fonctions d'agent administratif dans les différents services du Syndicat, à répartir durant la période estivale, entre les mois de juillet et août, et selon les besoins exprimés et validés des services.

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Président du Syndicat Mixte à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Résultat du vote	Pour	99	Abstention	0
	Contre	0	Ne prend pas part au vote	0

**Sébastien VINCINI**

Président

